

L'économiste du Togo

Le Journal des décideurs

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°0327 du Mercredi 07 Juillet 2021 Prix: 250Fcf

Site web: www.leconomistedutogo.com



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Animaux • (Page 08)

Des éléphants vont s'envoler d'Angleterre pour le Kenya

Le troupeau d'éléphants doit être emmené en avion au Kenya, afin que les pachydermes puissent être ...

Cryptomonnaie

Washington veut que le Salvador «régule» l'usage du bitcoin

Le Salvador utilise le dollar américain comme monnaie officielle, mais il a approuvé le 9 juin l'adoption du bitcoin ... • (Page 08)

Transparence fiscale

Le Togo satisfait aux exigences minimales, selon les USA

• (Page 03)

Togo

Des pirates en mer jugés en cour d'assises

Ils étaient 9 présumés pirates dans le box des accusés lundi 5 juillet, à l'ouverture ... • (Page 02)

Commerce international

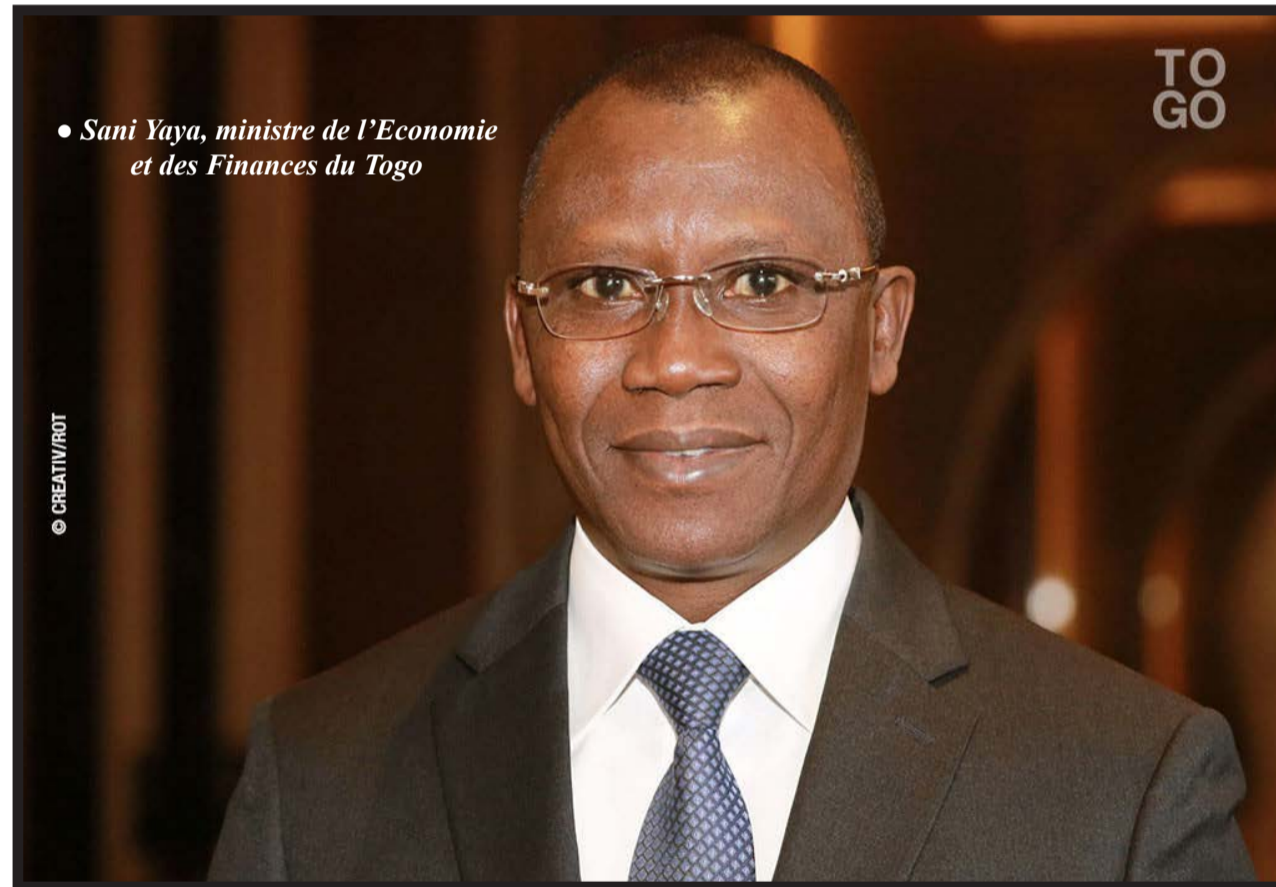
Le Togo perd 200 milliards FCFA chaque année

Entre 2008 et 2017, la fausse facturation a coûté au moins 3,9 milliards \$ (plus de 2000 milliards FCFA) au ... • (Page 04)

Logements abordables

Shelter-Afrique et les ministres de l'habitat parlent le même langage

Les ministres africains et les chefs de délégation des ministres en charge de l'habitat et du développement ... • (Page 06)



• Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo

BCEAO / Renforcement des capacités

• (Page 04)

Trois webinaires sur « Affacturage et financement des créances »

Togo

Hommage national à feu Abass Bonfoh

Le Togo a officiellement rendu hommage ce 6 juillet 2021 au siège du parlement à Lomé à son ancien ... • (Page 11)



SETIF - TOGO Sarl - U

Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export

Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP

(+228) 22 40 40 46
(+228) 92 06 85 06
Lomé - TOGO

togsetif@gmail.com
www.setiftogo.tg

...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Togo

Des pirates en mer jugés en cour d'assises

Ils étaient 9 présumés pirates dans le box des accusés lundi 5 juillet, à l'ouverture de la première session des assises de l'année. C'est la première fois que la cour connaît un dossier portant sur la piraterie maritime. Après le délibéré, la cour a retenu la culpabilité de 8 accusés et prononcé des peines allant de 12 ans à 20 ans.

Tout commence dans la nuit du 11 au 12 mai 2019, des individus attaquent dans les eaux territoriales togolaises, le navire Tanker G-Dona 1. Ils prennent en otage l'équipage, recherchent les biens. Le capitaine du navire, pour avoir la vie sauve, se jette à la mer. Les individus sont appréhendés par la marine togolaise. Ils sont accusés de piraterie maritime, violence volontaire, tentative de vol et groupement de malfaiteurs. Dans le box des accusés, 7 Nigériens et 2 Togoais comparaissent. Après le délibéré, la Cour a retenu la culpabilité de 8 accusés : l'un est condamné à 15 ans de réclusion et les 7 autres à 12 ans. Un des accusés a été acquitté. L'un des accusés, en fuite, a été reconnu coupable et condamné à 20 ans de réclusion avec un mandat d'arrêt international délivré contre lui.



Impunité zéro...

Pour Me Atakuam Dovi-Avouyi, l'avocat de la défense, c'est une déception. « Nous n'avons pas été convaincus que l'accusation ait apporté des preuves suffisantes pour mettre à la charge des personnes mises en cause un tel verdict. » Le ministère public voulait un procès à l'exemple pour les prochains pirates, il s'en frotte les mains. Kodjo Gnadjiri Garba, président de la cour d'appel est représentant du ministère

public : « Il faudrait que les gens comprennent que les pirateries, les brigandages, les vols à main armée en mer ne seront pas laissés impunis ». Parmi les condamnés ceux de nationalité étrangère sont interdits de séjour sur le territoire togolais pendant 5 ans. Quant aux condamnés de nationalité togolaise, ils sont déchus de leur droit civique pendant 5 ans

Avec rfi.fr

Afrique subsaharienne

L'aquaculture pourrait connaître une croissance de 28 % d'ici 2030

Depuis quelques décennies, l'aquaculture est en pleine croissance dans le monde. Alors que la demande mondiale de poissons continue de croître, le secteur sera encore plus sollicité dans le futur dans de nombreuses régions comme l'Afrique.

En Afrique subsaharienne (ASS), l'aquaculture connaîtra l'une des plus importantes progressions dans le monde sur la prochaine décennie. Selon les nouvelles « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO » portant sur la période 2021-2030 publiées aujourd'hui, ladite filière devrait enregistrer un bond de 28 %. Si cette croissance dépasse largement celle du segment de la pêche de capture (+ 12 %) sur la période, la part de l'aquaculture dans la production halieutique totale ne devrait que progresser légèrement à 9 % d'ici 2030. Plus globalement, les bonnes perspectives pour l'aqua-



culture en ASS s'inscrivent dans un contexte mondial où le secteur a connu une forte progression sur ces dernières années. Il est devenu la principale source de poissons pour la consommation humaine devant la pêche de capture dont la production est restée stable sur les der-

nières décennies. En Afrique subsaharienne, la consommation moyenne de poissons par habitant est d'environ 9 kg contre 20 kg à l'échelle mondiale. Sur le continent africain en général, l'aquaculture emploie environ 300 millions de personnes.

Avec Agence Ecofin

AUX DECIDEURS...

Sécurité alimentaire et pandémie

Les maladies d'origine alimentaire touchent des dizaines de millions de personnes chaque année. Les plus courantes peuvent provoquer des maux d'estomac, des vomissements et des diarrhées, et peuvent même provoquer de graves infections de la circulation sanguine et du cerveau.

Les maladies d'origine alimentaire peuvent entrer dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire – de la ferme à nos tables – à de nombreuses étapes. Par exemple, si les aliments ne sont pas manipulés de manière hygiénique, ou s'il y a un manque d'eau ou de réfrigération. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des gouvernements dans la conduite et la coordination des efforts de lutte contre la pandémie. Ce rôle s'étend à la communication efficace, en particulier à un moment où les gens sont bombardés de désinformation.

La résurgence du COVID-19 qui se produit actuellement en Afrique du Sud est le résultat de la variante Delta. Le pôle économique, Gauteng, en est l'épicentre. En conséquence, le pays a été placé sous des restrictions plus strictes.

La pandémie de Covid-19 a de graves conséquences sur les économies ouest-africaines, figurant parmi celles qui, dans le monde, sont les plus ouvertes au commerce international. S'y ajoute le fait que la plupart des Ouestr-africains n'ont pas de revenus fixes garantis, les baisses de revenus font dès lors craindre une crise alimentaire majeure.

Les pays d'Afrique de l'Ouest semblent avoir réagi très vite et de manière efficace en ce qui concerne les aspects sanitaires. L'économiste Felwine Saar répond aux discours alarmistes : « Même si le continent s'en sort plutôt bien, il faut donc prédire une catastrophe. Tout, sauf admettre que l'Afrique s'en sort face au Covid-19. »

Intéressante réflexion qui ne doit pas nous empêcher d'alerter sur le fait que, d'une part, l'espérance de vie reste beaucoup plus faible, et d'autre part que les implications économiques, notamment celles des mesures et restrictions pour limiter la pandémie, sont désastreuses pour une grande majorité de la population.

Cette crise sanitaire montre à quel point les mécanismes d'anticipation et de régulation des grandes crises sont fragiles et défectueux.

Elle pose la question de l'avenir des systèmes alimentaires qui font vivre 60 % de la population et de la position du consommateur local sur les marchés ouest-africains.

Le modèle productiviste, dans un système mondialisé dérégulé, dégrade les écosystèmes et représente une impasse pour la pérennité et le développement de l'agriculture familiale. Les systèmes alimentaires durables fondés sur une gestion économe des ressources sont une nécessité et une réelle opportunité pour les économies rurales.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Transparence fiscale

Le Togo satisfait aux exigences minimales selon les USA

Le département d'État américain a rendu public le 25 juin dernier le rapport 2021 sur la transparence fiscale. Le Togo avec les réformes entreprises se classe parmi les pays ayant satisfait aux exigences minimales de transparence fiscale notamment par la publication de son budget et des documents financiers fiables.

• Eyram AKAKPO

Conformément à l'article 7031 (b) de la Loi de 2021 sur les crédits, des opérations étrangères et des programmes connexes (Div. K, PL 116-260) (AF 2021 SFOAA), le Département d'État américain a rendu public le rapport 2021 sur la transparence fiscale. Les pays évalués ont été classés en trois groupes. Le premier concerne les pays ayant satisfait aux exigences minimales de transparence fiscale notamment par la publication de leur budget et des documents financiers fiables. Le deuxième comporte les pays qui ont fait des progrès significatifs et le troisième ceux qui n'ont pas réalisé de progrès considérable en matière de transparence fiscale. Le Togo est logé dans le premier groupe avec quinze autres pays africains à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Kenya, l'Ile Maurice, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, les Seychelles, la Tunisie et l'Ouganda. Douze pays africains font partie du deuxième groupe et vingt-cinq autres du troisième groupe. Les performances du



• Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo

Togo dans ce nouveau rapport sont la résultante des réformes institutionnelles et de la politique d'assainissement des finances publiques. Ces avancées dans ce rapport sur la transparence fiscale sont la conséquence des réformes institutionnelles et de la politique d'assainissement des finances publiques. Le Togo a adopté en juin 2014 la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques. Cette loi met l'accent sur la bonne gouvernance, le droit des citoyens

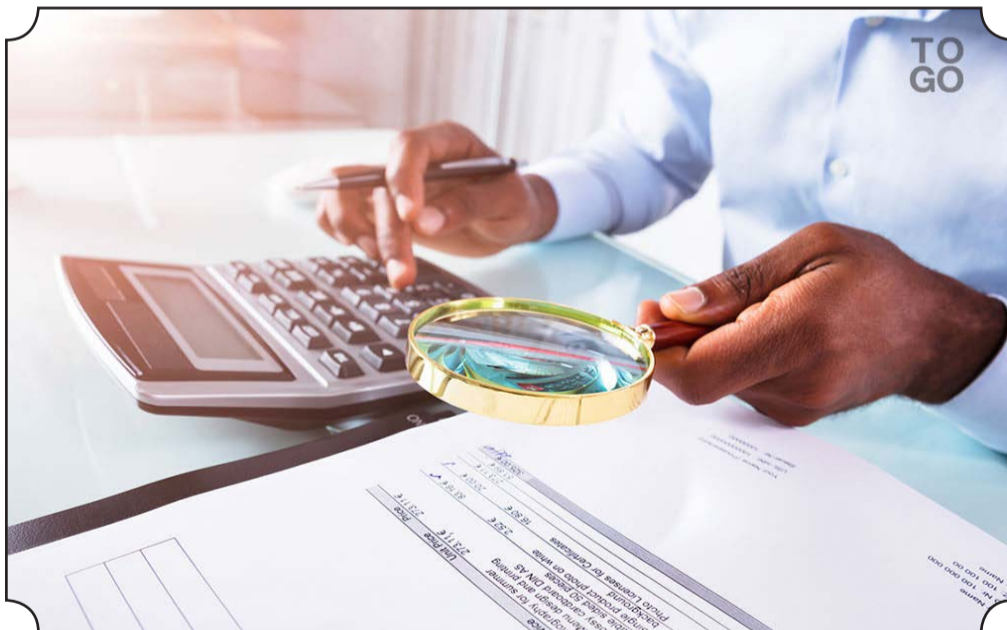
d'accéder aux documents et aux informations légales ainsi que sur l'obligation de répondre de l'exécution des tâches et responsabilités assignées et acceptées dans le cadre du mandat et des ressources fournies. Le Togo a également opéré des réformes relatives à la publication du budget en ligne. L'année dernière, le pays a adopté et publié pour la deuxième fois son « budget Citoyen » conformément aux normes requises par le Fonds monétaire international (FMI).

74 gouvernements étudiés ont satisfait aux exigences minimales

Selon le rapport, 74 des 141 gouvernements étudiés par le département d'État satisfaisaient aux exigences minimales de transparence fiscale. 17 des 67 gouvernements ne répondant pas aux exigences minimales ont réalisé des progrès importants au cours de

la période faisant l'objet de l'examen. La transparence budgétaire est un élément essentiel d'une gestion efficace des finances publiques, contribue à renforcer la confiance des marchés privés et est indispensable à la viabilité économique. Elle favorise une plus grande responsabilisation du gouvernement en offrant aux citoyens une certaine visibilité sur les budgets gouvernementaux, en les aidant à demander des comptes à leurs dirigeants et en facilitant un débat public mieux informé. Ces examens annuels de la transparence budgétaire mandatés par le Congrès sont l'occasion d'ouvrir un dialogue avec les gouvernements sur l'importance de la transparence budgétaire, particulièrement compte tenu de la nécessité de dépenses économiques, sanitaires et sociales importantes pour compenser les chocs de la COVID-19. A en croire le département d'État, le rapport décrit les exigences minimales de transparence fiscale, passe en revue 141 gouvernements, dont la plupart ont été identifiés comme bénéficiaires de l'aide des États-Unis dans le rapport sur la transparence fiscale de 2014, et évalue plus en détail les gouvernements qui n'ont

pas satisfait aux exigences minimales de transparence fiscale au cours de la période d'examen du 1er janvier au 31 décembre 2020. Le rapport indique également si les gouvernements qui ne satisfaisaient pas à ces exigences ont réalisé des progrès significatifs en ce qui concerne la divulgation publique de la documentation budgétaire nationale, des contrats et des licences au cours de la période considérée. Le département d'État a évalué la disponibilité au public, le caractère substantiellement complet et la fiabilité des documents budgétaires, ainsi que la transparence des processus d'attribution des contrats et des licences des gouvernements. À compter de cette période d'examen, si un gouvernement dispose d'un fonds souverain, il doit divulguer sa source de financement et son approche générale des retraits du fonds. La dette de toutes les grandes entreprises d'État doit par ailleurs maintenant être divulguée, et le gouvernement doit disposer d'une institution supérieure de contrôle des comptes conformes aux normes internationales d'indépendance qui doit avoir vérifié les états financiers annuels du gouvernement.



Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

BCEAO / Renforcement des capacités

Trois webinaires sur « Affacturage et financement des créances »

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers son centre de formation, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), en partenariat avec AFREXIMBANK et le réseau international de l'affacturage FCI, annonce l'organisation d'une série de trois (3) webinaires internationaux sur le thème « Affacturage et Financement des créances ».

• Joël YANCLO

Prévus les 13, 14 et 15 juillet 2021, ces webinaires visent le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans les activités d'affacturage en Afrique, à savoir les banques centrales, les établissements de crédit et les institutions de microfinance. A cet effet, une session spécifique sera consacrée aux autorités de régulation tandis qu'une formation sera dispensée à chacune des catégories d'assujettis que sont les établissements de crédit et les institutions de microfinance. Les thèmes de ces webinaires porteront notamment sur les opportunités et défis de l'affacturage, les techniques de structuration des opérations d'affacturage ainsi que leurs conditions de réussite. Ces sessions, qui se dérouleront en ligne via la plateforme Zoom, en français et en anglais, offriront également l'opportunité aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance de s'approprier les dispositions clés du Projet de Loi Uniforme sur l'affacturage dans l'UMOA, adopté en décembre 2020. La cérémonie officielle de lancement de



ces webinaires, placée sous la présidence du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, se déroulera le mardi 13 juillet 2021 à partir de 13H TU. Elle sera immédiatement suivie de la session dédiée aux banques centrales. La formation à destination des banques et établissements financiers se déroulera le mercredi 14 juillet 2021. Celle réservée aux institutions de microfinance se tiendra le jeudi 15 juillet 2021 et clôturera la série des formations. L'animation de ces rencontres sera assurée par des experts d'AFREXIMBANK, de FCI et de la BCEAO. Plus de mille (1000) participants sont attendus parmi lesquels, les agents des banques centrales de la CEDEAO, de la

CEMAC, du Maghreb et de l'Afrique Australe, les cadres des systèmes bancaires et financiers et des institutions de microfinance du continent. Seront également présents des Responsables de haut rang des institutions partenaires, notamment le Secrétaire Général de FCI et la Directrice Générale de l'Initiative Commerciale Intra-Africain d'AFREXIMBANK, Présidente de la Section Afrique de FCI. Pour rappel, FCI regroupe des sociétés ayant pour but de faciliter le commerce international par la promotion de l'affacturage et des services financiers connexes, dans lequel AFREXIMBANK joue un rôle de premier plan.

Administration publique

147 agents de la fonction publique admis à la retraite

Depuis le 1er juillet, 147 agents de la fonction publique togolaise ont été admis à la retraite, selon un arrêté signé par le ministre de la fonction publique Gilbert Bawara. Les concernés issus de 19 départements ministériels ont atteint la limite d'âge qu'est 60 ans.

Suivant la répartition du nombre de départ, le Ministère des Enseignements primaire, secondaire et de l'artisanat a connu le plus grand départ avec 66 retraités, suivi du Ministère de l'Economie et des Finances avec 18 personnes. Le Ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat et celui de la Santé et de l'hygiène pu-



• Le ministre Gilbert Bawara Crédit : DR

blique viennent en troisième position avec respectivement sept (7) départs de chaque côté. A part le Ministère de la

Communication qui connaît six (6) départs, le Ministère des Travaux publics et celui de l'Enseignement supérieur ont respectivement connu le départ de cinq (5) fonctionnaires respectifs. Au niveau du Ministère de l'Agriculture, ils sont trois (3) et deux (2) au Ministère de la Fonction publique à partir en retraite.

Avec gapola

Commerce avec les pays développés

Le Togo perd 200 milliards FCFA chaque année

Entre 2008 et 2017, la fausse facturation a coûté au moins 3,9 milliards \$ (plus de 2000 milliards FCFA) au Togo, indique un récent rapport de la Global Trade Integrity.



Selon l'étude de l'ONG Américaine, c'est en moyenne 30%, soit 361 millions \$ (près de 200 milliards de FCFA) que le pays d'Afrique de l'Ouest perd chaque année dans ses échanges commerciaux avec les 36 économies les plus développées au monde. Ce qui positionne le Togo au second rang des pays en voie de développement ayant enregistré les plus importants volumes de pertes, derrière la Gambie qui totalise des pertes moyennes de 37% par an. Le rapport intitulé "Flux financiers illicites liés au commerce dans les

135 pays en développement : 2008-2017" qui retrace l'évolution des "fuites commerciales," montre cependant une atténuation de la situation sur les dernières années, après des pics réguliers entre 2011 et 2013, année précédant la réforme fiscale ayant conduit à la création de l'OTR (Office Togolais des Recettes), une fusion des deux régies financières à savoir la Douane et les Impôts. En effet, de 2014 à 2017, les fausses déclarations commerciales se sont tassées, chutant de 62% à 166 millions \$ (92 milliards FCFA),

ce qui ne représentait plus que 16% des recettes fiscales mobilisées cette année. Dans le classement, il est à noter qu'en plus de la Gambie et du Togo, le Malawi (26,8%, quatrième mondial), le Burundi (24,5%, huitième mondial) et le Cameroun (24,2%, neuvième mondial) sont les cinq pays africains qui enregistrent les plus importants volumes de pertes de capitaux dans leurs échanges avec les économies les plus développées de la planète.

Avec Togo First

Energie solaire

52 acteurs de la Cedeao formés à la certification

Un programme de formation et de certification en énergie renouvelable solaire, prévu du 5 au 17 juillet 2021, a été lancé lundi à Bingerville, à l'Est d'Abidjan, au profit de 52 acteurs du secteur issus de 13 pays de la Cedeao.

Le lancement de la session a eu lieu au Centre des métiers de l'électricité (CME) de la Compagnie ivoirienne de l'électricité (CIE), en présence des instructeurs, des responsables en charge du programme et des stagiaires. Ce programme s'inscrit dans le cadre du développement des parcs solaires en Afrique subsaharienne. Il est mis en oeuvre par l'Institut international de l'ingénierie, de l'eau et de l'environnement (2iE), retenu à l'issue d'un appel à candidature. L'Institut 2iE, basé à Ouagadougou, dans la capitale burkinabé, est une école d'ingénieurs créée par 14 pays africains qui fait de la formation initiale, la formation en continue, de la recherche et du développement. Il est prévu deux semaines de formation qui constituent



la première série de formations, a indiqué M. Francis Semporé, un responsable de 2iE, chef de mission pour le Programme de formation et de certification en énergie renouvelable solaire. Cette formation vise à permettre à l'Afrique subsaharienne de disposer d'un pool d'experts dans le domaine de l'énergie renouvelable solaire. Les participants sont issus no-

tamment des sociétés d'électricité et du ministère de l'Énergie des pays de la Cedeao. Le secteur de l'énergie renouvelable « est un domaine très important pour nos pays et nos économies, donc il est important que nous ne rations pas ce virage technologique », a déclaré le directeur général de la CIE, M. Ahmadou Bakayoko.

Avec journaldebrazza.com

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département de l'Agriculture,
des Ressources en Eau et de l'Environnement

Le Commissaire

Dossier suivi par : «Ousmane ILBOUDO; oilboudo@uemoa.int»
Ol/mdd
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/2021/UEMOA/WACA/ResIP POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION
DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET WACA ResIP**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), par l'entremise de la Banque Mondiale, a lancé le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Ce projet régional multi-pays dont l'objectif est de renforcer la résilience des communautés et des biens côtiers dans six (06) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo. A cet égard, il vise à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des six (06) pays bénéficiaires et à réduire les risques communs auxquels ils sont exposés, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, qu'ils soient similaires pour la totalité ou la plupart des pays ou de nature transfrontalière.
2. Dans le cadre des activités du projet, il est prévu le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet WACA ResIP.
3. Les Termes de référence (TdR) détaillés de la mission sont joints à cet avis à manifestation d'intérêt et peuvent être obtenus aux adresses E-mail indiquées ci-après : **msimpore@uemoa.int** ou **oilboudo@uemoa.int**.
4. L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'examiner et de documenter la performance globale de l'exécution du projet et les résultats obtenus afin de conclure si le projet délivre les résultats prévus avec les ressources et les dispositifs mis en place. Cette revue examinera la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les leçons apprises et les conditions de durabilité des interventions du projet. Des recommandations seront formulées pour ajuster la mise en œuvre et la coordination afin que le projet puisse générer davantage de résultats et de changements significatifs sur la période restante
5. De façon spécifique, la mission du Consultant dans le cadre de cette étude consiste à :
 - évaluer la pertinence des interventions du projet lors de la formulation et au regard du contexte actuel ;
 - évaluer l'efficacité de l'exécution du projet en documentant les résultats obtenus et en analysant dans quelle mesure ces résultats contribuent à l'objectif de développement ;
 - analyser l'efficience du processus de l'exécution globale, y compris la performance des partenaires ;
 - analyser le degré de conformité du dispositif du projet avec les conventions légaux (accords juridiques) de l'accord de financement ;
 - évaluer l'adéquation et la performance de l'arrangement institutionnel et organisationnel en place ;
 - examiner les conditions de durabilité des résultats du projet après sa mise en œuvre et faire des recommandations ;
 - analyser les relations de collaboration/parténariat et la perception des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
 - formuler des recommandations pertinentes basées sur des résultats crédibles afin d'améliorer les performances du projet et de permettre à celui-ci d'atteindre effectivement son objectif de développement ;
 - dégager des leçons ou enseignements tirés de la mise en œuvre qui contribueront à améliorer l'exécution du projet pour la durée restante de sa mise en œuvre et la formulation de WACA ResIP II.
6. La durée de la mission d'évaluation à mi-parcours est de 50 jours étalés sur une période de trois mois.
7. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, agissant par l'entremise de la Commission, invite les Consultants individuels à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
8. Les Consultants individuels intéressés, sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêt, toutes les références et tous les documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises ainsi que les informations prouvant leur capacité à exécuter les prestations précitées (références concernant l'exécution des contrats analogues, copies de pages de garde et de signature de marchés approuvés et/ou les attestations de services fait,).
9. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
10. Les critères pour la sélection sont les suivantes :
 - posséder un niveau de formation universitaire minimum BAC+5 en gestion des projets/programmes, économie, ingénierie, sciences sociales, sciences environnementales ou dans tout autre domaine pertinent ... ;
 - avoir une expérience pratique d'au moins 10 ans dans la gestion / suivi évaluation des projets /programmes de développement ;
 - avoir conduit, durant les cinq dernières années, au moins cinq (5) missions d'évaluation des projets/programmes de développement financés par les partenaires multilatéraux (Banque mondiale, FIDA, BAD, BOAD, BID, UE, AFD, ...) en qualité de chef de mission ;
 - avoir conduit au moins deux missions d'évaluation à mi-parcours des projets de développement ;
 - être familier avec le contexte socioéconomique de la zone d'intervention du projet ;
 - avoir des connaissances des politiques et enjeux sur la gestion des zones côtières ;
 - avoir de bonnes connaissances des organisations régionales d'intégration.
11. A l'issue de la manifestation d'intérêt, un consultant individuel sera sélectionné par la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017 et août 2018.
12. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter : (a) **Michel SIMPORE**, Email : **msimpore@uemoa.int** ou (b) **Ousmane ILBOUDO**, Email : **oilboudo@uemoa.int**, du lundi au vendredi, de 08 H 00 mn à 13 H 30 mn.
13. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles), peuvent être envoyées par la poste, et par courrier électronique à l'adresse suivante : **commission@uemoa.int** avec copie à **msimpore@uemoa.int** / **oilboudo@uemoa.int**; ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard **10 JUILLET 2021 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.**
14. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au deuxième étage du complexe administratif sis à Ouaga 2000.
15. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêts devra être scellée et portée visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet WACA ResIP** ».

PJ : (01)

- Termes de référence

Commissaire chargé du Département de l'Agriculture,
des Ressources en Eau et de l'Environnement

Kako NUBUKPO


Logements abordables

Shelter-Afrique et les ministres de l'habitat parlent le même langage

Les ministres africains et les chefs de délégation des ministres en charge de l'habitat et du développement urbain ont décidé de relever les défis qui entravent les efforts visant à fournir des logements décents et abordables en Afrique au cours de la 40ème assemblée générale annuelle de Shelter-Afrique tenue du 21 au 24 Juin 2021 à Yaoundé, au Cameroun.

● Bernard AFAWOUBO

Les Ministres Africains et les chefs de délégation des ministres en charge de l'habitat et du développement urbain, les ministres africains des finances, les directeurs et la direction de Shelter-Afrique, ainsi que des représentants d'institutions internationales, régionales et nationales, du secteur privé et de la société civile, ont convenu de renforcer les mécanismes de production de masse de logements décents et abordables sur le continent afin de parvenir au développement social et économique. Dans un communiqué intitulé "Déclaration de Yaoundé" publié lors de la 40ème Assemblée Générale Annuelle de Shelter-Afrique, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 24 Juin 2021, les participants ont décidé de relever les défis qui ont entravé les efforts visant à fournir des logements décents et

abordables en Afrique. En référence à la déclaration, le Directeur Général de groupe de Shelter-Afrique, Andrew Chimphondah, a félicité les participants d'avoir fait cette "démarche audacieuse" ajoutant que la Déclaration de Yaoundé avait tourné une nouvelle page dans la quête africaine du logement pour tous. « Selon une étude du Centre d'Excellence (CoE) de Shelter-Afrique, la pénurie globale de logements en Afrique est estimée à 56 millions d'unités de logement. Sur ce total, plus de 90 % se situent dans la tranche des logements abordables. La solution pour résoudre cette pénurie réside dans un effort bien coordonné et collaboratif entre toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, les institutions multilatérales, les organisations à but non lucratif et le secteur privé. Je suis heureux que la Déclaration de Yaoundé ait mis en lumière certains de ces défis et que



toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, soient disposées à s'attaquer d'urgence à cette pénurie », a déclaré M. Chimphondah.

Crise du logement

La plupart des pays africains sont actuellement confrontés à une crise du logement due à une forte croissance démographique, à une urbanisation accrue, à une mauvaise planification urbaine, à des marchés fonciers dysfonctionnels, à la hausse des coûts

de construction, à la prolifération des établissements informels et à des systèmes financiers sous-développés. La déclaration aborde en détail les questions de leadership et de gouvernance, de politiques et de législation, de coordination, de systèmes fonciers, de finances et de fiscalité, de renforcement des capacités et d'adoption de nouvelles technologies de construction. « Une politique et une législation efficaces

sont essentielles pour relever tous ces défis, car elles permettront de résoudre les problèmes liés au contrôle de la qualité dans la fourniture de logements décents et abordables, à la fourniture de logements aux groupes vulnérables, au régime foncier, à l'adoption de technologies de construction et même au financement. C'est pourquoi nous avons choisi quatre décennies de politiques du logement en Afrique comme

thème de notre 40e Assemblée Générale Annuelle, alors que nous nous tournons vers les 40 prochaines années de logement abordable », a déclaré M. Chimphondah. Pour assurer la mise en œuvre des résolutions contenues dans la déclaration, les délégués ont nommé une équipe de six membres dirigés par la responsable des Services Juridiques de Shelter Afrique, Mme Houda Boudlali, et le Conseiller Régional de l'ONU-Habitat, Dr. Claude Albert Meutchehe Ngomsi, comme facilitateurs. Le duo sera assisté par le Directeur de Politique, de la Recherche et du Partenariat de Shelter Afrique, Dr. Muhammad Gambo, et le Directeur Régional des Affaires de Shelter-Afrique, Edmond Adjikpe, en tant que Rapporteurs, et la Secrétaire de Société par intérim Natasha Koli, et le Responsable de la Communication et des Affaires Extérieures de Shelter-Afrique Babatunde Oyateru comme membres.

Africa50

Alain Ebobissé reconduit au poste de PDG

Le camerounais Alain Ebobissé a été reconduit au poste de Directeur Général de Africa50 pour un second mandat. Lors de sa dernière réunion trimestrielle tenue en juin 2021, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité en faveur de la reconduction d'Ebobissé, exprimant sa satisfaction face aux réalisations de l'entreprise à ce jour, et sa confiance dans sa capacité à conduire Africa50 à travers la prochaine phase de son développement stratégique.

« Je suis ravi de la reconduction d'Alain », a déclaré le Dr Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement et président du conseil d'administration d'AFRICA50. « Depuis sa nomination en 2016 et tout au long des années de formation de l'entreprise, Alain a été un atout considérable pour Africa50, apportant sa vaste expérience mondiale et son expertise dans le développement d'infrastructures pour façonner les bases solides qui sous-tendent le succès présent et futur d'AFRICA50. Son leadership a contribué à faire d'AFRICA50 une entité pleinement opérationnelle avec une équipe de cadres et de professionnels hautement qualifiés, une structure de gouvernance solide, une culture axée sur les résultats et un solide portefeuille d'investissements, qui ont un impact et des rendements attrayants. Je félicite Alain et l'équipe pour les grandes réalisations réalisées jusqu'à présent et j'ai hâte de poursuivre notre parcours de croissance pendant le deuxième mandat d'Alain en tant que PDG ». « Je suis



profondément reconnaissant et touché par le grand privilège de diriger Africa50 pour un deuxième mandat », a déclaré Alain Ebobissé. « C'est un véritable honneur et une expérience très enrichissante pour moi d'avoir eu l'opportunité de contribuer à la croissance et à la transformation d'AFRICA50 depuis ses premières années de fonctionnement, pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Je remercie le président Adesina et le conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont accordée pour réaliser la vision de nos actionnaires de faire d'AFRICA50 une plateforme d'investissement inno-

vante et de premier plan qui contribue à combler le déficit d'infrastructure du continent. J'ai hâte, avec le soutien de notre président, de notre conseil d'administration et de mes collègues hautement expérimentés et dévoués, de continuer à remplir le mandat ambitieux d'AFRICA50 d'aider à accélérer la mise en place d'infrastructures durables sur le continent ». M. Ebobissé a rejoint Africa50 en tant que directeur général en 2016. Il était auparavant responsable mondial du Fonds de développement de projets d'infrastructure mondiaux du Groupe de la Banque mondiale (« IFC InfraVentures

»), où il a dirigé le développement et l'investissement dans plusieurs projets d'infrastructure en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine. Avant de rejoindre l'IFC en 1998, M. Ebobissé a occupé plusieurs postes dans le secteur des services financiers en France, dont celui de chef adjoint des projets et des financements structurés à la Caisse des Dépôts et Consignations, basée à Paris. Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'International School for Management Development (IMD) de Lausanne, en Suisse.

Avec financialafrik.com

Assurances

AXA regroupe ses entités d'Afrique et d'Asie

Le groupe d'assurances français AXA va désormais regrouper ses activités en Asie et en Afrique, a annoncé le directeur général d'AXA Asie, Gordon Watson.



La mesure entre dans le cadre du nouveau plan stratégique du groupe « Driving Progress 2023 », qui vise à exploiter les marchés en croissance rapide en Afrique et en Asie, avec un accent particulier sur la santé, comme marqué par l'ouverture récente d'AXA OneHealth et de ses 16 cliniques à travers l'Égypte. La nouvelle entité portera le nom d'AXA Asia & Africa. Les activités d'AXA Asie comprenaient les marchés de Hong Kong, de la Chine continentale, du Japon, de la Corée du Sud, de l'Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande et seront désormais liées à celles des marchés d'Afrique et du Moyen-Orient que sont l'Algérie, le Cameroun, l'Égypte, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Liban, le Maroc, le Nigeria et le Sénégal. D'autres marchés asiatiques, à savoir l'Inde, la Malaisie, Singapour et le Vietnam, seront

également ajoutés. L'activité d'AXA Asie et Afrique intégrera également AXA Emerging Customers, l'unité de l'assureur axée sur la réduction de l'écart de protection dans les segments du marché de masse et à faible revenu. D'ici 2023, AXA Emerging Customers vise à protéger 25 millions de clients en tant que premier assureur, grâce à des partenariats avec des institutions de premier plan des secteurs public et privé. Selon Gordon Watson, ce regroupement permettra à AXA de fournir des solutions plus holistiques qui couvrent l'éventail des besoins des clients, permettant à la société de remplir son rôle de partenaires dans leur parcours de vie. « Nous continuerons à développer des solutions innovantes et holistiques qui seront adaptées pour répondre aux besoins uniques de chaque marché », a-t-il déclaré.

Avec financialafrik.com

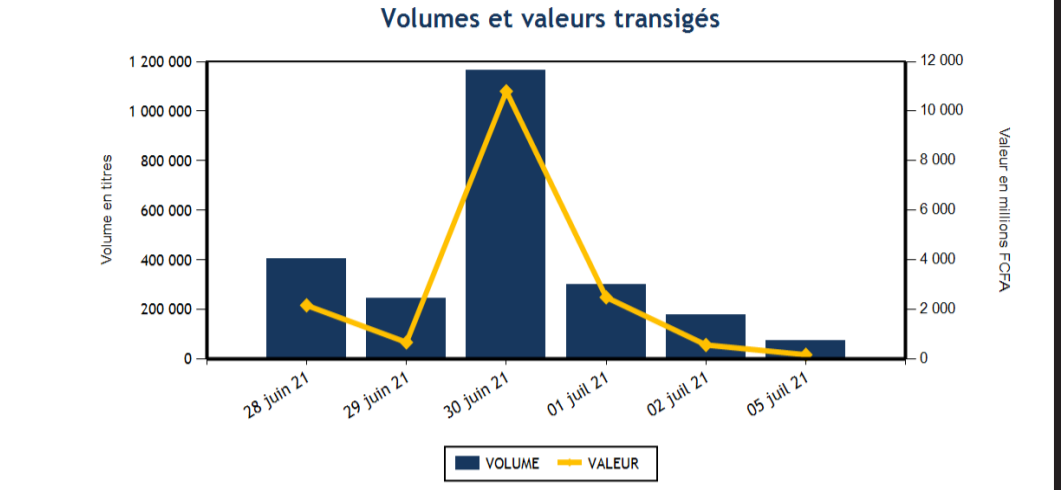
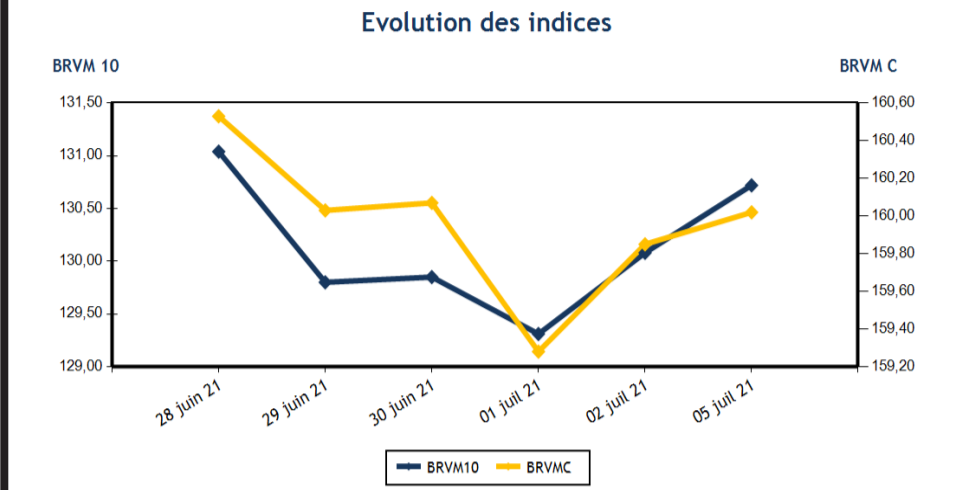
BRVM 10	130,72
Variation Jour	↑ 0,49 %
Variation annuelle	↓ -0,12 %



BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 127 lundi 5 juillet 2021 Site : www.brvm.org

BRVM Composite	160,02
Variation Jour	↑ 0,11 %
Variation annuelle	↑ 10,08 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 815 623 662 931	0,11 %
Volume échangé (Actions & Droits)	72 125	-59,66 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	162 439 764	-71,06 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	10	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	17	13,33 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 612 917 563 901	-0,03 %
Volume échangé	1 300	23,46 %
Valeur transigée (FCFA)	12 959 900	31,69 %
Nombre de titres transigés	2	-75,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-71,43 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	365	7,35 %	30,36 %
BOLLORE (SDSC)	1 710	7,21 %	10,32 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	685	7,03 %	90,28 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 750	2,94 %	17,06 %
SOGB CI (SOGC)	3 540	2,61 %	50,64 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	370	-7,50 %	60,87 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	415	-5,68 %	107,50 %
TOTAL SN (TTLS)	1 855	-4,63 %	3,06 %
SETAO CI (STAC)	645	-3,73 %	130,36 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	435	-3,33 %	135,14 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	73,40	-0,72 %	102,48 %	14 049	25 074 715	16,61
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	424,28	0,00 %	3,36 %	3 671	17 253 070	7,31
BRVM - FINANCES	15	59,31	-0,02 %	-1,13 %	41 861	102 459 899	11,67
BRVM - TRANSPORT	2	416,88	7,05 %	10,08 %	2 585	4 353 215	6,92
BRVM - AGRICULTURE	5	151,55	0,54 %	75,12 %	1 949	5 066 820	9,92
BRVM - DISTRIBUTION	7	276,80	0,34 %	22,25 %	7 822	8 110 665	17,30
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	795,85	-3,73 %	130,35 %	188	121 380	3,74
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

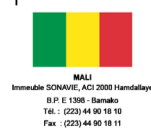
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,20	
Taux de rendement moyen du marché	6,98	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,67	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	90	
Volume moyen annuel par séance	214 785,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 268 090 539,90	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,52	
Ratio moyen de satisfaction	21,61	
Ratio moyen de tendance	4 149,97	
Ratio moyen de couverture	2,41	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	3,91	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Animaux

Des éléphants vont s'envoler d'Angleterre pour le Kenya

Le troupeau d'éléphants doit être emmené en avion au Kenya, afin que les pachydermes puissent être réintroduits dans la nature.

Un troupeau d'éléphants doit quitter un parc animalier du sud de l'Angleterre pour être emmené en avion au Kenya, où ils seront réintroduits dans la nature, une opération présentée mardi, comme «une première mondiale» par la Fondation Aspinall qui l'organise. Cette association de conservation dont Carrie Johnson, l'épouse du Premier ministre Boris Johnson, est directrice de la communication, compte emmener l'an prochain treize éléphants du parc animalier Howletts Wild Animal Park, situé dans le Kent, à 7000 kilomètres de là, dans le sud du Kenya, où deux sites sont à l'étude. La fondation Aspinall souhaite transporter en avion le troupeau, qui pèse au total 25 tonnes, et dont le plus jeune membre, Nguvu, est né en mars 2020. «Après des années à peser les avantages et les risques, à la Fondation Aspinall, nous avons décidé ce projet sans précédent et cette véritable première mondiale», ont écrit Carrie Symonds (ou Carrie Johnson) et le président de la fondation,



• La fondation Aspinall souhaite transporter en avion le troupeau, qui pèse 25 tonnes au total.

Damian Aspinall, dans les colonnes du journal The Sun. «C'est la première fois qu'un troupeau reproducteur d'éléphants est réintroduit dans la nature», soulignent-ils, une opération qui doit permettre aux pachydermes de bénéficier d'une espérance de vie rallongée et d'un meilleur bien-être, la vie en captivité provoquant stress et dépression chez ces animaux. L'association explique qu'elle travaillera avec des équipes antibraconnage pour aider à assurer la survie à long terme du troupeau au Kenya. «Avec le temps, leurs descendants

se compteront par centaines – puis par milliers – et s'intégreront dans un écosystème incomparable qui contribue à stimuler l'économie touristique kényane», souligne le duo, espérant que cela constitue une «étape révolutionnaire pour ce pays et pour le mouvement de conservation de la nature.» La fondation Aspinall a déjà réintroduit des animaux nés en captivité dans leurs habitats naturels tels que des gorilles, des rhinocéros noirs, des gibbons cendrés ou des bisons d'Europe.

(AFP)

Cryptomonnaie

Washington veut que le Salvador «régule» l'usage du bitcoin

Le Salvador utilise le dollar américain comme monnaie officielle, mais il a approuvé le 9 juin l'adoption du bitcoin comme devise légale.



La sous-secrétaire d'État américaine pour les Affaires politiques Victoria Nuland a rencontré mercredi le président du Salvador, Nayib Bukele, à qui elle a recommandé de «réguler» l'usage du bitcoin, une cryptomonnaie qui aura cours légal dans ce pays centraméricain en septembre. «J'ai suggéré au président que quelque soit ce que le Salvador choisit de faire (avec le bitcoin), il s'assure que ce soit bien régulé, transparent et responsable, et qu'il se protège des intervenants mal intentionnés», a-t-elle déclaré à l'issue de cette rencontre. Au cours de celle-ci,

Victoria Nuland a rappelé au président salvadorien la cyberattaque dont a été victime aux États-Unis le principal opérateur d'oléoducs Colonial Pipeline, qui avait été contraint d'arrêter temporairement ses activités, avant d'accepter de payer une rançon en bitcoins équivalente à 4,4 millions de dollars (4,07 millions de francs).

Réunion «fructueuse» avec le FMI

Le Salvador utilise le dollar américain comme monnaie officielle, mais il a approuvé le 9 juin l'adoption du bitcoin

comme devise légale. Il entend utiliser cette cryptomonnaie pour toutes les transactions à partir de septembre, ce qui ferait de lui le premier pays à le faire. Le gouvernement salvadorien a récemment discuté de cette décision avec le Fonds monétaire international (FMI) au cours d'une réunion «fructueuse», selon le ministre salvadorien des Finances, Alejandro Zelaya. La Banque mondiale a toutefois rejeté de son côté une demande d'assistance du Salvador dans sa tentative d'adopter le bitcoin comme monnaie officielle.

(AFP)

États-Unis

Le FMI très optimiste pour la croissance américaine en 2021

Le FMI estime que la croissance américaine sera cette année la plus rapide «en une génération», et qu'elle «devrait être de quelque 7%».

La croissance américaine va atteindre cette année le rythme le plus rapide en 25 ans, a estimé jeudi le FMI, décernant globalement un satisfecit à la politique économique de Joe Biden qui commence à produire une embellie sur le marché de l'emploi. Aux États-Unis, «la croissance en 2021 devrait être de quelque 7%, le rythme le plus rapide en une génération», a souligné le Fonds monétaire international. La reprise est «remarquable» après la récession historique en 2020 provoquée par la pandémie, estime-t-il. Il a en outre balayé les inquiétudes sur l'inflation: «Les indicateurs économiques suggèrent qu'un important ralentissement du marché du travail demeure, ce qui devrait servir de soupape de sécurité pour atténuer les pressions sur les salaires et les prix». En mai, l'économie américaine comptait en effet toujours 7,6 millions d'emplois en moins comparé aux niveaux d'avant la pandémie.

Forte reprise

Vendredi, le département du Travail publiera son rapport sur l'emploi pour juin. Les économistes tablent sur une légère baisse du taux de chômage, à 5,7%, et des créa-



• La reprise est «remarquable» après la récession historique en 2020 provoquée par la pandémie, estime le FMI.

tions d'emplois de l'ordre de 680'000 après 559'000 en mai. Le président Joe Biden commentera ce rapport, le retour au plein emploi étant l'une de ses priorités. Jeudi, la porte-parole de la Maison-Blanche Jen Psaki a d'ores et déjà salué le «creux» dans les demandes hebdomadaires d'allocation chômage qui sont tombées à leur plus bas niveau depuis le 14 mars 2020, l'avant-veille du confinement d'une grande partie du pays. «Le plan économique du président fonctionne: le chômage et le Covid-19 sont en baisse; et les emplois, la croissance économique ainsi que la confiance des consommateurs sont en hausse», a-t-elle réagi sur

Twitter. «Ce n'est pas surprenant de voir les demandes d'allocations chômage chuter étant donné le grand nombre d'offres d'emploi et la réouverture de l'économie qui nécessite de nouvelles embauches», a résumé de son côté Patrick O'Hare, analyste chez Briefing.com. Pour le FMI, la forte reprise est directement liée aux mesures de soutien budgétaire prises par l'administration Biden, citant le plan de 1900 milliards de dollars (1758 milliards de francs) adopté fin mars, les chèques directs aux ménages ou encore la prolongation des allocations chômage exceptionnelles.

(AFP)

Régulation

La Chine monte encore le ton contre les cryptomonnaies

Après s'être attaqué au minage de bitcoin et aux transactions financières liées aux cryptomonnaies, Pékin a fait fermer une société de logiciels soupçonnée d'être impliquée dans le secteur mardi.

La banque centrale chinoise a fermé mardi une société de logiciels soupçonnée d'être impliquée dans des transactions en cryptomonnaies et a mis en garde contre toute aide fournie aux entreprises liées à ces monnaies virtuelles.

«Sécurité des actifs publics»

Le commerce des cryptomonnaies est interdit en Chine, et les autorités ont durci le ton ces derniers mois, fermant des mines et demandant aux banques d'arrêter les transactions liées. Mardi, un bureau de la banque centrale a ordonné la fermeture de la société de logiciels Beijing Qudao Cultural Development, en affirmant qu'elle avait fourni des services logiciels pour des transactions en cryptomonnaies. Cette décision a été prise «pour contrôler le risque de spéculation dans les transactions en monnaie virtuelle, et protéger la



sécurité des actifs publics», a déclaré l'institut d'émission dans un communiqué. La Banque centrale a également appelé à ne pas «fournir de locaux, d'affichage commercial, de publicité (...) et d'autres services aux activités commerciales liées aux crypto-monnaies».

Durcissement de ton

Les établissements financiers et de paiements ont reçu pour instruction de ne pas fournir de services liés aux cryptomonnaies à leurs clients. Le

cours des cryptomonnaies a fortement fluctué ces dernières semaines sous l'effet d'un durcissement de ton des autorités chinoises face au «minage» et aux échanges de ces actifs numériques devenus très populaires dans le pays. Le mois dernier, le bitcoin était passé sous les 30'000 dollars, après l'interdiction de l'exploitation minière dans le sud-ouest du Sichuan.

(AFPE)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
Réunion du Comité Régional des Négociations Commerciales	15 juin 2021	Virtuel	http://www.uemoa.int/fr
Organisation des réunions du cadre de concertation avec les OIG	15 au 30 juin 2021	Abuja, Nigéria	http://www.uemoa.int/fr
Rencontre du réseau des Organismes de promotion du commerce	22 au 23 juin 2021	Virtuel	http://www.uemoa.int/fr
9ème Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique	31 mai au 4 juin 2021	Cap vert	https://www.uneca.org/fr/events/centre-africain-pour-la-politique-en-mati%C3%A8re-de-climat/neuvi%C3%A8me-conf%C3%A9rence-sur-le-changement
Conférence internationale sur l'enseignement forestier	8 au 10 juin 2021	Virtuel	Forest-Education@fao.org
Assemblées annuelles du Groupe de la BAD	23 au 25 juin 2021	Virtuel	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/pressreleases/assemblies-annuelles-2020-du-groupe-de-la-banque-africaine-de-developpement-communique-final-37563
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteackconference2020.com infowtc2020@gmail.com
4e Conférence mondiale sur le teck	3 au 26 août 2021	Accra (Ghana)	tetra@itto.int
Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	7 au 10 septembre 2021	France	global-industrie.com
Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers	21 au 23 septembre 2021	Amsterdam, Pays-Bas	europe.money2020.com

HOROSCOPE finance

Bélier Les transactions immobilières auront aujourd'hui la faveur des astres. Qu'il s'agisse de ventes ou d'achats, vous les effectuerez dans les conditions les plus avantageuses possibles. Mais ne profitez pas de ces conditions favorables pour jeter votre argent par la fenêtre.

Taureau Cet aspect conflictuel de Pluton pourrait vous jouer des tours, notamment en vous donnant envie de vous livrer à des dépenses excessives pour vos enfants ou pour l'objet de votre flamme. Prenez garde !

Gémeaux Sur le plan financier, vos projets s'avéreront tout à fait satisfaisants, et les influx astraux vous aideront à les réaliser sans trop de peine. Vous devrez néanmoins savoir éviter de vous laisser dévorer par une ambition démesurée.

Cancer Avec cette configuration astrale, il faudra prévoir une forte contrainte financière. Des problèmes en rapport avec l'immobilier sont possibles, et cela pourrait se traduire par des dépenses importantes et parfois imprévues. Certains natifs devront avoir à faire aussi des dépenses supplémentaires pour les enfants qui grandissent et dont les besoins sont plus importants qu'auparavant.

Lion Des occasions intéressantes devraient se présenter sur le plan matériel. Ne les laissez pas échapper, car vous n'en trouverez pas d'autres de sitôt.

Vierge La Lune n'est pas hostile à vos finances, mais sa présence implique toujours une période de rigueur. Un effort réel devra être fourni dans la gestion de votre patrimoine.

Balance La journée sera difficile financièrement pour beaucoup d'entre vous, et il faudra prendre des mesures énergiques pour endiguer une hémorragie susceptible de déséquilibrer sérieusement votre budget. Vous n'aurez pas intérêt à investir dans l'immobilier en ce moment, alors même que c'est votre péché mignon, car les astres n'y semblent pas favorables.

Scorpion Votre équilibre financier sera satisfaisant. Certes, ce ne sera pas le Pérou ; mais si vous évitez de vous lancer sur un coup de tête dans un achat ruineux, vous pourriez parvenir à faire quelques économies. Pris d'un accès de sagesse, certains d'entre vous pourraient carrément envisager pour l'avenir une gestion plus régulière de leur budget.

Sagittaire Cet environnement astral influencera favorablement vos finances et vous stimulera. Ce sera le moment idéal pour investir, spéculer, augmenter le capital de votre société. Il serait cependant prudent de vous faire conseiller car vous ne connaissez pas tout dans ce domaine. Vous recevrez, avant la fin de la journée, de précieux conseils d'un ami ou associé pour augmenter facilement vos revenus.

Capricorne Les accords signés aujourd'hui auront de grandes chances de prospérité. L'ennui, c'est qu'il ne vous sera pas facile d'en conclure : la planète Mars vous inclinera à l'impulsivité et au franc-parler, de sorte que vos qualités de diplomatie seront mises à rude épreuve dans des discussions qui pourtant devraient faire partie de la routine des négociations.

Verseau Journée délicate financièrement. Pour atténuer l'impact pervers de Pluton, la seule solution serait d'adopter un comportement extrêmement prudent, de mettre de côté chaque sou que vous gagnerez pour pouvoir tenir le coup dans les jours plus difficiles. Quelle que soit votre situation, sachez qu'elle est en voie d'amélioration.

Poissons Ce climat financier sera assez stable, mais vous devrez tout de même rester quelque peu sur la défensive. Non que les astres soient négatifs, mais tout simplement parce que Jupiter est en aspect dysharmonique. Cette planète risque en effet de décupler votre tendance à trop dépenser. Vous qui n'êtes pas habituellement un modèle de prudence dans ce domaine, vous serez enclin à faire des folies. Et méfiez-vous : aucune planète ne viendra à votre secours.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

Commission chargée du Suivi de l'Exécution
du Contrat Etat Togolais-SICPA S.A



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

Communiqué Conjoint :

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après 90 09 98 85/22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1^{er} juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



Sani YAYA

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale



S.T. Kodjo ADEDZE

Togo

Hommage national à feu Abass Bonfoh

Le Togo a officiellement rendu hommage ce 6 juillet 2021 au siège du parlement à Lomé à son ancien Chef d'Etat par intérim et Président de l'Assemblée Nationale, El Hadj Abass Bonfoh, décédé dans la nuit du 29 au 30 juin dernier.

● Eyram AKAKPO

« J'ai présidé ce jour la cérémonie d'hommage national à feu El Hadj Abass Bonfoh, ancien chef d'Etat, ancien Président de Parlement du Togo ». « En ce moment solennel chargé d'émotion, je tiens à m'incliner devant la mémoire d'un patriote dont nous saluons le dévouement à la République », a écrit le Chef de l'Etat sur son compte Twitter. Ainsi, l'ancien Chef de l'Etat par intérim et président de l'Assemblée nationale, Abass Bonfoh a reçu ce mardi les premiers hom-

mages officiels de la Nation. Ceci, lors d'une cérémonie présidée par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, en présence de l'exécutif et plusieurs invités et personnalités. Plusieurs interventions ont meublé la cérémonie, notamment celles du ministre d'Etat, Payadowa Boukpepsi, et de l'actuelle occupante du perchoir, Yawa Tségan. Le leader togolais s'est pour sa part, une nouvelle fois incliné devant la mémoire "d'un patriote dévoué à la République". L'inhumation est prévue le 8 juillet à Kabou, dans son village natal dans la préfecture de

Bassar, en présence du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, des membres du gouvernement et des personnalités locales et nationales invitées. El-Hadj Abass Bonfoh né en 1948 à Kabou en pays Bassar fut président de la République du Togo par intérim du 25 février au 14 mai 2005 suite au décès du général Gnassingbé Eyadéma. Ancien maître d'éducation physique et sportive, Abass Bonfoh fut également directeur de la planification de l'éducation physique à Kara et à Kpalimé.



PSG

Les premiers mots d'Achraf Hakimi

Achraf Hakimi est la nouvelle recrue du PSG. L'international marocain de 22 ans a signé un contrat de 5 saisons et fait part de son sentiment quant à cette grande nouvelle.

Le PSG met le turbo en ce moment sur le mercato. Après l'arrivée de Georginio Wijnaldum, libre en provenance de Liverpool, et en attendant celles de Gianluigi Donnarumma et de Sergio Ramos, eux en fin de contrat respectivement à l'AC Milan et au Real Madrid, le club francilien a sorti le carnet de chèques pour régler les 70 M€ demandés par l'Inter afin d'autoriser le transfert d'Achraf Hakimi (22 ans). Arrivé dans la capitale française, l'international marocain (36 sélections, 4 buts et 6 passes décisives) a paraphé ce mardi un contrat courant jusqu'à 2026. À l'occasion de sa signature, il a livré ses premières impressions en tant que joueur parisien. « Je ressens beaucoup de fierté aujourd'hui », entame-t-il, via le communiqué du PSG. Une nouvelle étape qui semble le ravir, lui qui a déjà connu quelques aventures à l'étranger, malgré son jeune âge.

Impatient d'y être

« Après mes expériences en Espagne, en Allemagne et en Italie, le Paris Saint-Germain m'offre l'opportunité de découvrir un nouveau championnat sous les couleurs d'un des clubs les plus prestigieux du monde. J'ai hâte de rencontrer mes nouveaux coéquipiers, les fans et de ressentir la ferveur extraordinaire qui règne au



● Achraf Hakimi avec la tunique de l'Inter ©Maxppp

Parc des Princes. Je partage avec le staff et les joueurs les mêmes ambitions très élevées et ferai tout pour donner à mon club ce qu'il attend de moi. » Alors qu'une partie de l'effectif du PSG a effectué sa reprise de l'entraînement ce lundi, l'ancien joueur du Real Madrid, du Borussia Dortmund et de l'Inter Milan devrait rapidement rejoindre ses nouveaux partenaires au Camp des Loges. Il est en effet très attendu. Le latéral droit, capable de dépanner à gauche également, s'annonce comme un titulaire régulier cette saison, à un poste qui a souvent causé quelques soucis ces dernières années, et plus largement sous l'ère QSI.

Un tempérament offensif

« Je suis un défenseur, avec l'âme d'un attaquant ! J'aime apporter ma pierre à l'édifice offensif, être dans l'attaque

et je pense qu'ici il y a de grands joueurs qui peuvent m'aider sur cet aspect. Et forcément, moi aussi je peux aider l'équipe à atteindre ses objectifs. Je dois aider l'équipe avec mes qualités et les mettre à la disposition de l'équipe. (...) En défense, je peux jouer à 3, 5, 4, 2. Tout ce dont l'entraîneur a besoin. Je suis à sa disposition et à celle de l'équipe », précise Hakimi. Et il y en a bien un qui a le sourire, c'est Mauricio Pochettino. Le coach argentin va pouvoir compter un joueur fiable, et une arme supplémentaire pour son organisation. Il a d'ailleurs déjà vu sa nouvelle recrue. « Oui, avant de venir, j'ai parlé un peu avec le coach de l'idée, de ce qu'il attend de moi et de ce qu'il pense de moi pour l'équipe et la vérité c'est que c'était une conversation agréable. »

Avec footmercato.net

OM

Jorge Sampaoli veut recruter Hatem Ben Arfa !

Très actif sur le mercato, le club phocéen bondit sur chaque occasion qui se présente. Il pourrait d'ailleurs faire revenir Hatem Ben Arfa sur la Canebière.

Nul ne sait si la mayonnaise va prendre, mais une chose est sûre : on ne pourra pas reprocher à Pablo Longoria et à l'Olympique de Marseille de ne pas avoir été sur tous les fronts durant ce mercato estival 2021. Après avoir annoncé les arrivées de Gerson, Leonardo Balerdi, Konrad

de la Fuente, Cengiz Ünder et de Mattéo Guendouzi, le club phocéen devrait officialiser d'ici demain celle du gardien espagnol Pau Lopez. Et visiblement, le bal des recrues n'est toujours pas terminé à l'OM, alors que le club de Frank McCourt doit tout de même dégraisser. Mais cette fois, ce n'est pas

Pablo Longoria qui est aux manettes. En effet, L'Équipe révèle que Jorge Sampaoli veut recruter Hatem Ben Arfa ! Âgé de 34 ans, l'attaquant français sort d'une saison compliquée avec les Girondins de Bordeaux.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie : 56 600 km ²		Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)		Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an		Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)		Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)		Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)		Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)		BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)		CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)		Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C		COFACE
Taux de scolarisation : 83%		INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance : 5,1 (2019)		CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US		populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)		CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)		BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)		FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)		PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)		MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)		Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)		Populationdata



**Zéro
frais**
1-31 juillet

Avec Rapidtransfer, recevez de l'argent sans frais pour la Tabaski

Vos proches en Europe vous envoient
de l'argent sans frais pour la Tabaski

**0% sur les 5 premières transactions du
1 au 31 juillet avec le code promo Tabaski21**

Recevez de l'argent instantanément sur votre compte
bancaire, portemonnaie électronique, dans n'importe
quelle agence Ecobank ou Point Xpress agréé.

Rapidtransfer

Mon argent. Mon Afrique.

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine